

République FrançaiseDépartement de la CharenteSéance du Jeudi 27 février 2020
Délibération n°20200227_09Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 50

Absents : 24

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 9

Votants : 59

- dont « pour » : 49

- dont « contre » : 5

- dont abstention : 5

Objet : EOLIEN : APPROBATION DU GUIDE DE L'EOLIEN DU PAYS DU RUFFECOIS

Le jeudi 27 février 2020, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 21 Février 2020, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de MONTIGNAC-Charente.

Présents : CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric - CHEMINADE Anne-Marie - ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - LIOT Gérard - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - MOREAU Bernadette - VERGEZ Brigitte - BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CHEMINADE Didier - CRINE Jean-Jacques - GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - VIAUD Annette - BERTHAULT Patrick - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian - VIDAUD Pierre - THURU Marie-Danielle - CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - CORNU Jean-Pierre - RIVOLET Patricia - BERTRAND Didier - LACOEUILLE Bernard - COLIN Jean-Pierre - BONNET Franck - BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - BOURIN Michel - SOURY Christine - DE LUSTRAC Jean-Marc - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André - CAMY Bruno - POTEI Maryse - JABOIN-VIGREUX Véronique - LOTTE Michel - BUTON Sylviane - SEVRIT Raymond - GUITTON Claude - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

AYRAULT Jean-Paul : pouvoir à CAILLAUD Nadia

GUYON Jean-Guy : pouvoir à RAVION Didier

LEMAIRE Marie-Claude : pouvoir à CROIZARD Christian

BEAU Nathalie : pouvoir à BERTRAND Didier

ROUSSEAU Christian : pouvoir à STASIAK Jean-Louis

BROUTÉ Alain : pouvoir à de FALLOIS Jean-Pierre

PELLETIER Dominique : pouvoir à LACOEUILLE Bernard

LHERIDEAU Daniel : pouvoir à LOTTE Michel

*GIROUX-MALLOT Françoise: pouvoir à CHABAUTY James**CECCHIN Catherine*

Absents non excusés : PARTAUD Xavier - BASSET Véronique - PREVAUTEL Caroline - BLANCHON Alain - FLAUD Yves - TEXIER Didier - DURAND Jean-Louis - BRUN Jackie - EDRICH Patrick - CHARRIAUD Sébastien - BOURABIER Jacques - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise - VIGIER Jean-Pierre.

Secrétaire de séance : Laurent DANEDE.

Objet : EOLIEN : APPROBATION DU GUIDE DE L'EOLIEN DU PAYS DU RUFFECOIS

Vu la décision du comité syndical du PETR du Pays du Ruffécois en date du 29 janvier 2020 approuvant le guide de l'éolien en Ruffécois,

Monsieur le Vice-Président en charge du développement durable rappelle que le guide de l'éolien est issu des travaux menés par le comité de pilotage éolien.

Monsieur le Vice-Président expose le bilan des travaux du comité de pilotage.

Il précise que le guide a été validé par le COPIL PCAET-TEPOS le 23 janvier 2020. Il précise en outre que la motion intégrée dans l'introduction du document a été votée par le comité syndical du PETR le 05 juin 2019.

Le guide intègre le souhait des élus d'avoir :

- une plus grande transparence sur le processus de décision concernant les projets éoliens,
- une concertation effective et réelle avec les habitants,
- une ouverture au financement local afin d'augmenter les retombées locales des parcs éoliens,
- une prise en compte des paysages et du patrimoine local,
- la protection des paysages emblématiques du territoire.

Monsieur le Vice-Président donne lecture du guide éolien, ci-annexé.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière à la majorité décide :

- ***D'APPROUVER le guide de l'éolien en Ruffécois.***
- ***DE SE REFERER à ce document lors des avis émis sur les projets éoliens du territoire.***

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président
Jean-Pierre de FALLOIS

